ETANGS MICHELOT
(Identifiant national : 430220034)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 35000035)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430220034, ETANGS MICHELOT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430220034.pdf*

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 939332°-2308342°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/01/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 04/10/2022
Date de première diffusion INPN : 16/01/2020
Date de dernière diffusion INPN : 16/01/2020

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 10
9. SOURCES 10

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Territoire de Belfort
- Commune : Éloie (INSEE : 90037)

1.2 Superficie

6,73 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 388
Maximale (mètre): 390

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Quelques deux mille plans d'eau occupent la dépression sous-vosgienne du Territoire de Belfort. Profitant de la présence des alluvions imperméables du Quaternaire, ils ont, pour la plupart, une origine artificielle et ont été aménagés grâce à un positionnement en chaîne le long de ruisseaux. Leur superficie est conséquente (environ 1200 ha) et ils constituent, avec la montagne vosgienne, l'un des traits dominants du département. La partie basse du bassin versant de la Rosemontoise n'a pas échappé à cette pratique et ses anciens affluents de la rive droite montrent désormais une multitude d'étangs de petite surface au sein des bois de la Vaivre, d'Eloie et de Sermamagny. Dans ce complexe, les étangs Michelot constituent, en lisière forestière, le dernier maillon avant la confluence avec la Rosemontoise.

Ces caractéristiques générales, la diversité des formations végétales représentées et la présence de gros touradons de joncs et laîches sur l'étang oriental se révèlent très favorables à la reproduction d'un bon nombre d'espèces d'amphibiens aux exigences variées en même temps qu'elles assurent une meilleure pérennité des populations en cas de perturbation sur un site particulier. Parmi ces espèces d'amphibiens, il convient de retenir le triton crêté dont la conservation devient désormais problématique aussi bien en France qu'en Europe. Les étangs Michelot constituent l'un des huit sites de reproduction du département. Cette espèce caractérise les biotopes aquatiques matures présentant une partie marécageuse et des herbiers conséquents. L'existence d'un réseau de mares ou plans d'eau interconnectés et, pour leur fonction de quartier d'été et de site d'hivernage, la présence de formations arborées situées en périphérie immédiate (quelques dizaines à quelques centaines de mètres) sont fondamentales. Enfin, la présence de poissons est réputée très négative pour cette espèce dont les jeunes restent parfois longtemps à l'eau.

Sur le plan entomologique, des observations anciennes font état de la présence de plusieurs espèces de libellules remarquables comme le sympétrum du Piémont ou le sympétrum noir. La conservation de ce dernier est considérée comme prioritaire en Franche-Comté. Cette libellule affectionne les habitats aquatiques aux eaux plutôt acides. Assez bien représenté en altitude, en relation avec la distribution de ses habitats privilégiés (tourbières, étangs paratourbeux), ce sympétrum demeure très localisé en deçà de 500 mètres. La présence actuelle de ces taxons demande une confirmation.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, le triton crêté figure parmi les amphibiens strictement protégés, l'arrêté ministériel du 19/11/07 interdisant de leur porter atteinte de même qu'à leur milieu de vie.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

Ce site doit être préservé des dégradations liées à l'urbanisation très proche, l'entretien régulier et systématique des berges, la mortalité de la faune induite par la circulation routière et l'artificialisation des zones humides induite par la forte demande en étangs. Parmi les mesures de conservation préconisées, il faut privilégier :

- la conservation en l'état de l'étang à touradons en surveillant le processus d'atterissement,

- l'absence de dégagement de la berge située en lisière forestière,

- toute action visant à diminuer, d'une part, l'impact des vidanges du point de vue de la quantité de matières décantables rejetées et, d'autre part, réduire le flux d'eaux réchauffées transférées vers la Rosemontoise,

- la résorption des dépôts de gravats et le contrôle de remblais toujours possibles des milieux humides sous la pression induite par l'urbanisation,

- une action de prévention et d'information des automobilistes pratiquant la RD 23 pour contenir la mortalité des batraciens au moment des migrations printanières et automnales.

ETAT DE CONSERVATION DES MILIEUX (2018)

Les quatre espèces déterminantes qui n'ont pas été retrouvées en 2018 sont issues de données anciennes, plus de 35 ans pour 3 des 4. Le Sympetrum pedemontanum est en forte régression. Il n'y a que deux observations de cette libellule dans les 10 dernières années dans toute la Franche-Comté. Donc il n'y a rien d'étonnant qu'elle n'ai pas été revue en 2018 lors des prospections pour les ZNIEFF.Pour les trois autres espèces déterminantes, leur non observation est probablement liée à l'évolution des milieux. En effet les étangs de cette ZNIEFF sont très anthropisés. L'eau est assez turbide et les berges sont tondues très régulièrement, les ceintures de végétation et les herbiers aquatiques sont très peu développés.En regardant la photo aérienne de 1980, on s'aperçoit que les ceintures de végétations des étangs sont beaucoup plus développées qu'à l'heure actuelle. La disparition des ceintures de végétation et des végétaux aquatiques peuvent être dues à la gestion piscicoles des étangs ou à un curage trop violent.Propositions de gestion : pratiquer une gestion piscicole extensive et laisser s'installer les végétaux aquatiques et les hélophytes. Pratiquer une fauche tardive des berges de manière à avoir des zones fleuries qui attirent les insectes qui sont les proies des libellules.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pêche

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Etang

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Odonates - Lépidoptères	- Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

milieu diversifié favorable à la reproduction d'un bon nombre d'espèces d'Amphibiens aux exigences variées. Site à protèger des dégradations liées à l'urbanisation très proche.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Zones industrielles ou commerciales	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépots de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Lépidoptères	- Odonates	- Amphibiens - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
C3.41 Communautés amphibies vivaces eurosibériennes	*22.31 Communautés amphibies pérennes septentrionales*				
C1.2 Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents	*22.4 Végétations aquatiques*				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	*86.1 Villes*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens				
D5.2 Formations à grandes Cypéracées normalement sans eau libre	53.2 Communautés à grandes Laîches				
E5.412 Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				
J1.4 Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	86.3 Sites industriels en activité				
G1 Forêts de feuillus caducifoliés	41 Forêts caducifoliées				

6.4 Commentaire sur les habitats

groupements des rives à niveau d'eau variable

cariçaies (Magnocaricion)

nupharaie (Myriophyllo-Nupharetum)

Hydrocotyle vulgaris signalé sur le secteur. Donnée à confirmer

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	139	*Triturus cristatus (Laurenti, 1768)*	*Triton crêté (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fortune Olivier (gnfc)				1995 - 1995
Odonates	65290	*Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)*	*Orthétrum brun (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Naal J., Prot J.-M., Mora F.				2004 - 2004
	65284	*Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)*	*Orthétrum bleuissant (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Naal J., Prot J.-M., Mora F.				1980 - 2004
	65312	*Sympetrum danae (Sulzer, 1776)*	*Sympétrum noir (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Naal J., Prot J.-M., Mora F.				1980 - 2004
	65308	*Sympetrum pedemontanum (O.F. Müller in Allioni, 1766)*	*Sympétrum du Piémont (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nardin C.				1980 - 1980

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	*Crapaud commun (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Craney E				1997 - 1997
	310	*Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838*	*Grenouille agile (La)*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fortune Olivier (gnfc)				1995 - 1995

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	318	*Rana kl. esculenta Linnaeus, 1758*	*Grenouille verte (La), Grenouille commune*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Craney E				1997 - 1997
	351	*Rana temporaria Linnaeus, 1758*	*Grenouille rousse (La)*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Craney E				1997 - 1997
	121	*Triturus alpestris (Laurenti, 1768)*	*Triton alpestre (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Craney E				1997 - 1997
	179	*Triturus vulgaris (Linnaeus, 1758)*	*Triton ponctué (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Craney E				1997 - 1997
Lépidoptères	53668	*Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)*	*Myrtil (Le), Myrtile (Le), Jurtine (La), Janire (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : GUINCHARD P et M				2018 - 2018
	219831	*Pieris rapae (Linnaeus, 1758)*	*Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : GUINCHARD P et M				2018 - 2018
	54279	*Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : GUINCHARD P et M				2018 - 2018
Odonates	65440	*Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne bleue (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Naal J., Prot J.-M., Mora F.				1980 - 2004
	65473	*Anax imperator Leach, 1815*	*Anax empereur (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUINCHARD P et M				1980 - 2018
	65123	*Cercion lindenii (Selys, 1840)*	*Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Craney E				1980 - 1980

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65141	*Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)*	*Agrion jouvencelle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Naal J., Prot J.-M., Mora F.				2004 - 2004
	65155	*Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)*	*Agrion porte-coupe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Naal J., Prot J.-M., Mora F.				1980 - 2004
	645873	*Erythromma lindenii (Selys, 1840)*	*Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden*	Reproduction indéterminée	Informateur : Naal J., Prot J.-M., Mora F.				2004 - 2004
	65109	*Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)*	*Agrion élégant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUINCHARD P et M				2004 - 2018
	65262	*Libellula depressa Linnaeus, 1758*	*Libellule déprimée (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : GUINCHARD P et M				2018 - 2018
	65282	*Orthetrum albistylum (Selys, 1848)*	*Orthétrum à stylets blancs (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUINCHARD P et M				2014 - 2018
	65278	*Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)*	*Orthétrum réticulé (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUINCHARD P et M				2004 - 2018
	65184	*Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)*	*Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUINCHARD P et M				2004 - 2018
	65322	*Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)*	*Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUINCHARD P et M				1980 - 2018

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	139	*Triturus cristatus (Laurenti, 1768)*	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection *(lien)*
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection *(lien)*
	310	*Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838*	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection *(lien)*
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
	351	*Rana temporaria Linnaeus, 1758*	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection *(lien)*
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Production des spécimens de grenouille rousse *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Craney E	1997	Inventaire des sites d'intérêt herpétologique dans le département du Territoire de Belfort. Conseil Général du Territoire de Belfort, DIREN de Franche-Comté. 34 p.
	Maffli C.	2014	Inventaires SHNPM.
	Mora F. et Naal J.		Actualisation des connaissances relatives à l'entomofaune des ZNIEFF du Territoire de Belfort. OPIE Franche-Comté et DIREN Franche-Comté. 38 fiches
Informateur	Fortune Olivier (gnfc)	1995	
	GNFC		
	GUINCHARD P et M		
	Naal J., Prot J.-M., Mora F.	2004	
	Nardin C.		